

Banque Agro-Veto

CORONAVIRUS

PROTOCOLE SANITAIRE DESTINE AUX CANDIDATS

Il est fait appel au sens de responsabilité individuelle des candidats qui s'engagent à respecter les mesures sanitaires pendant toute la durée des épreuves écrites des concours 2020.

Tout candidat qui ne respecterait volontairement pas les consignes sanitaires s'exposerait à des sanctions.

Les candidats sont convoqués 1 heure 30 minutes avant le début des épreuves écrites du matin. Ils doivent arriver sur site avec un masque (des masques pourront leur être distribués ensuite, à raison de deux masques par jour et par candidat), et doivent respecter une distance d'un mètre entre chaque personne dans les files d'attente et lors de tout déplacement dans le centre d'écrit.

Dès l'entrée du centre d'écrit, les candidats doivent obligatoirement porter un masque et se nettoyer les mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique (il est conseillé à chaque candidat d'apporter un petit flacon de solution). Ils sont invités à montrer leur convocation aux surveillants postés à l'entrée, en la tenant à bout de bras, afin d'être orientés vers les salles de concours.

Les vérifications habituelles d'identité se font une fois les candidats installés à leur table : le candidat tend sa pièce d'identité et sa convocation (bras tendu) après avoir décroché son masque d'une oreille et le surveillant effectue la vérification à un mètre de distance.

Il est vivement recommandé (mais il n'est pas imposé) aux candidats de composer avec leur masque, à la fois pour se protéger et pour protéger ceux qui les entourent (candidats et surveillants).

Il est fait appel au sens de la responsabilité des candidats.

Tout candidat qui tousserait pendant une épreuve sera invité à porter son masque pour terminer l'épreuve.

Dans tous les cas, les candidats doivent porter leur masque pour tout déplacement à l'intérieur du centre d'écrit, y compris pour aller aux toilettes.

A la fin de chaque épreuve, les candidats sortent en respectant les consignes données par le responsable de centre. Dans le centre d'écrit, la circulation se fait en respectant toujours la distance minimum d'un mètre entre chaque personne. Ces consignes valent pour les épreuves du matin et celles de l'après-midi.

Déjeuner sur le site d'écrit : pas de restauration prévue dans la plupart des cas, sac plastique fermé pour les déchets et le masque usagé

Les candidats qui ne pourront bénéficier d'aucune offre de restauration collective sur le site d'écrit et sont invités à apporter leur déjeuner ainsi qu'un sac plastique pour y mettre les déchets.

La distance d'un mètre minimum entre les candidats lors de la pause déjeuner est requise.

Tous les déchets seront conservés par les candidats dans un sac plastique (qu'ils auront apporté) fermé hermétiquement (lequel devra contenir le masque usagé remplacé en milieu de journée) et **remporté par le candidat chez lui à la fin de chaque journée d'épreuves.**

Les candidats qui bénéficieront d'un service de restauration le midi en seront informés avant les épreuves et devront dans ce cas suivre strictement les consignes sanitaires mises en place dans le réfectoire ou la cafétéria.

Départ du site d'écrit : distanciation, port du masque jusqu'à la sortie

Le départ des candidats à la fin de chaque journée se fait dans les mêmes conditions que l'arrivée et la sortie pour la pause déjeuner : sortie de la salle de concours selon les indications du responsable de centre, cheminement des candidats sur le site d'écrits en respectant la distance minimale d'un mètre entre chaque personne.

Moyens de transport pour accéder aux sites d'écrit

Pour se rendre dans les centres d'écrit et en revenir, il est conseillé aux candidats, dans la mesure du possible, de privilégier **un moyen de transport individuel**.

A défaut, en cas d'utilisation des transports en commun, les mesures barrières décrites pour le site d'écrit sont à appliquer (y compris le port du masque et l'utilisation de gel ou solution hydro-alcoolique) : la distanciation est à privilégier.

Dans la mesure du possible, privilégier un hébergement de proximité (hôtel) pour la durée des épreuves.

En cas d'hébergement dans un internat ou une cité universitaire, les candidats respecteront les consignes sanitaires mises en place par le responsable d'établissement.

Récapitulatif des consignes pour les candidats

- Prévoir une arrivée anticipée en prévision des files d'attente pour entrer sur le site d'écrits
- **Porter un masque sur le site et lors de vos trajets** (tester si vous l'estimez utile, avant les épreuves, le travail écrit avec le port d'un masque)
- Pratiquer une distanciation physique minimum d'un mètre entre chaque personne, éviter l'attroupement des candidats.
- Prévoir d'apporter son déjeuner et un sac plastique individuel pour les déchets
- Conserver les déchets du déjeuner et les masques usagés dans un sac fermé hermétiquement et les rapporter chez soi chaque soir.
- Prévoir d'apporter une petite bouteille de gel ou solution hydro-alcoolique pour le nettoyage des mains pendant le trajet aller vers le centre d'écrit et le trajet retour du centre d'écrit.